



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 21 avril 2021

Don annuel de 5 monuments funéraires pour les plus démunis Convention entre la Mairie de Toulouse, France Tombale et le CCAS

France Tombale, société toulousaine de marbreries et accessoires funéraires en ligne, apporte aujourd'hui son soutien aux plus vulnérables, en lançant un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Toulouse. Dans ce cadre, l'entreprise s'engage à faire un don de 5 monuments funéraires par an à des familles qui n'auraient pas les moyens d'en acquérir un alors qu'elles possèdent déjà une concession.

Une action solidaire au service des publics démunis

Le choix d'un monument funéraire est important pour les proches du défunt car c'est à la fois un lieu de recueillement et de souvenir. En moyenne le prix d'un monument s'élève à 2 500€ et se calcule en fonction du modèle et des dimensions. Consciente du coût que représente cet achat et afin d'offrir son soutien et son expertise aux familles en difficulté financière, France Tombale vient de signer une convention de mécénat avec le CCAS de Toulouse.

Ce partenariat prévoit le don annuel de cinq monuments funéraires et est conclu pour une durée de 3 ans. Le CCAS, qui a pour rôle l'aide et l'action sociale, s'engage quant à lui à repérer les usagers pouvant bénéficier de ce don et de les mettre en relation avec l'entreprise. **C'est la première fois qu'un opérateur funéraire et une collectivité mènent ensemble une telle action.**

« En tant qu'acteur du territoire toulousain, ce partenariat avec la Mairie de Toulouse est très important et nous tient à cœur. Nous sommes heureux d'être à l'initiative de cette action solidaire et d'apporter notre soutien aux familles qui n'ont pas les ressources financières pour acquérir un monument funéraire », témoigne Jérémie Dols, dirigeant fondateur de France Tombale.

« Ce partenariat avec France Tombale est formidable pour les familles endeuillées. Ce geste de solidarité est d'autant plus fort qu'il permet de les accompagner dans ce moment difficile » a déclaré Daniel Rougé, 1er Adjoint du Maire de Toulouse, Vice-Président du CCAS.

Contacts presse

Mairie de Toulouse et CCAS : **Stéphanie Arnaud** - 05.61.22.21.47
France Tombale : **Anna Beauchamp** - 06 88 94 44 42

Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).